

**QUESTION ORALE DE M. FRÉDÉRIC À M. HENRY, MINISTRE DU CLIMAT, DE L'ÉNERGIE, DE LA MOBILITÉ ET DES INFRASTRUCTURES, SUR « LA CONCERTATION AVEC L'AUTORITÉ FÉDÉRALE EN MATIÈRE DE MOBILITÉ »**

**M. le Président.** – L'ordre du jour appelle la question orale de M. Frédéric à M. Henry, Ministre du Climat, de l'Énergie, de la Mobilité et des Infrastructures, sur « la concertation avec l'autorité fédérale en matière de mobilité ». La parole est à M. Frédéric pour poser sa question.

**M. Frédéric (PS).** – Monsieur le Ministre, j'ai été un peu effrayé d'entendre, juste avant les négociations budgétaires fédérales, Infrabel communiquer ou faire en sorte que l'on apprenne qu'ils envisageaient de supprimer 700 kilomètres de lignes. Ce n'est pas la première fois que cela arrive. Ce n'est pas nouveau en politique. Nous menons ces combats depuis quelques décennies, mais à chaque fois, il faut taper sur le clou, et je ne voudrais pas être pris en défaut d'inattention.

J'ai donc regardé les numéros de ces lignes, et il s'agit en grande partie de lignes rurales en province de Liège que vous connaissez bien, Monsieur le Ministre. Je n'imagine pas deux minutes qu'à l'heure où l'on invite nos concitoyens à utiliser les moyens de déplacement collectif, l'on puisse imaginer supprimer ces lignes.

Le ministre Gilkinet a dit qu'il n'en serait rien, qu'il obtiendrait des moyens, et il a obtenu des moyens. D'aucuns disent que ces moyens sont déjà insuffisants, mais je laisse la responsabilité à chacun. Je sais que vous n'êtes pas ministre de la SNCB ni d'Infrabel, mais je veux réaffirmer qu'il y aura une mobilisation.

Si je prends l'exemple de la ligne 44, son utilisation vient de progresser. En quelques mois, elle est passée de 1 200 à 1 500 passagers par jour en période scolaire, et je me réjouis tous les jours de la vitesse avec laquelle les investissements avaient été faits pour rénover cette ligne 44 après les terribles inondations de 2021.

Je me battrais jusqu'à la dernière minute pour défendre cette ligne. Ce n'est pas votre responsabilité, mais je pense que vous avez une responsabilité en matière de mobilité sur le territoire wallon, et qu'à tout le moins, une concertation, qui ne doit pas être difficile à mettre en œuvre, devrait être initiée avec le ministre fédéral de la Mobilité pour faire en sorte que l'on se mette bien d'accord sur un objectif commun, à savoir ne pas toucher aux lignes rurales.

**M. le Président.** – La parole est à M. le Ministre Henry.

**M. Henry, Ministre du Climat, de l'Énergie, de la Mobilité et des Infrastructures.** – Monsieur le Député, tout d'abord, il convient de préciser que la menace de suppression de 700 kilomètres de lignes que vous évoquez est apparue à la suite d'une sortie dans la presse d'Infrabel qui, en amont du conclave budgétaire, s'est prêtée à un exercice consistant à imaginer les conséquences sur le réseau si le Gouvernement fédéral ne mettait pas de moyens supplémentaires pour l'infrastructure ferroviaire.

Cependant, je vous confirme que le ministre fédéral de la Mobilité a pu obtenir des moyens substantiels, à savoir 3 milliards d'euros pour le rail, même si, bien entendu, il y a certainement des projets pour bien davantage encore. Des affinements sont toujours en cours, mais ce projet ne devrait évidemment pas engendrer de fermeture de lignes.

En matière de concertation, les Régions sont formellement consultées à différentes occasions. C'est le cas pour le plan pluriannuel d'investissements (PPI) d'Infrabel et de la SNCB. L'avis de la Région

wallonne sur les prochains PPI sera d'ailleurs discuté cette semaine au Gouvernement wallon, puisque le point est à l'ordre du jour.

C'est le cas également dans le cadre de l'adoption des nouveaux plans de transport, même si ce n'est pas une obligation. Les Régions, mais aussi les opérateurs de transports, dont le TEC, sont consultés à ce sujet.

Par conséquent, tant l'AOT que l'OTW ont les informations sur l'évolution de l'offre ferroviaire, pour adapter également l'offre de bus. Je précise également qu'au niveau wallon, nous avons déjà massivement investi dans nos transports en commun au cours de cette législature.

En conclusion, la concertation que vous soulevez entre les différents acteurs s'effectue à plusieurs niveaux et via différents canaux même si, bien sûr, on peut toujours faire plus. Outre les consultations officielles que j'évoquais plus tôt, il existe d'autres organes où ils se rencontrent : comités de pilotage, OCBM et d'autres. De plus, mes services et le SPW-MI travaillent continuellement à améliorer la collaboration avec le Fédéral afin d'offrir des solutions de mobilité au plus grand nombre de Wallons. Cependant, je suis bien entendu tout à fait conscient de votre préoccupation bien légitime.

**M. le Président.** – La parole est à M. Frédéric.

**M. Frédéric (PS).** – Vous partagez ma préoccupation et je m'en réjouis. Je serai très attentif aux discussions qui vont intervenir dans les jours qui viennent, me dites-vous, au Gouvernement wallon sur les avis à l'égard des PPI. Je resterai mobilisé en tout cas avec votre aide et je vous en remercie déjà, parce que je pense que ces lignes ont toutes un avenir. Parfois, on les décrie parce que le matériel utilisé n'est pas toujours le plus sexy entre guillemets. Voir les wagons tagués qui circulent sur les lignes rurales, parfois, c'est un peu un repoussoir pour l'opinion publique. Il n'en demeure pas moins vrai qu'à l'intérieur de ces trains, il y a des voyageurs qui utilisent ces moyens de transports collectifs. Je vous remercie, Monsieur le Ministre.